

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 FÉVRIER 2024

Présents : M. VILLEMAGNE Michel - Mme VAREILLE Nadège - M. MARCAILLOU Patrick – Mme VINDRIEUX Cécile - M. GAUTHIER Christophe - M. MARMEYS Michel – Mme BOUCHARDON Isabelle – M. CROS Laurent – M. CHANTRE Éric – Mme ARSAC Brigitte – M. LESCAILLE Bernard – Mme GUILLOT Priscilla – M. NOIR Benjamin – M. CHALANCON Anthony.

Absents : Mme CHOMARAT Sandrine - Mme CROZE Blandine – M. FAURIE Romain – Mme PONTON Carine (donne pouvoir à Mme VINDRIEUX Cécile) – Mme SOUBEYRAND Laura.

Secrétaire de séance : Mme VINDRIEUX Cécile.

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 25 janvier 2024

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 janvier 2024 est adopté.

### **Délibération n°2024-006 Mise en place de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle** (4-5 Régime indemnitaire)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré décide :

- \* D'INSTAURER la prime pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions prévues ci-dessus.
- \* D'AUTORISER l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle.
- \* DE PRÉVOIR les crédits correspondants au budget.

Pour : 15          Contre : 0          Abstention : 0

### **Délibération n°2024-007 Approbation du compte de gestion 2023** (7-1 Décisions budgétaires)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire, et après en avoir délibéré :

- \*APPROUVE le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2023 établi par M. le comptable public.
- \*AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour : 15          Contre : 0          Abstention : 0

### **Délibération n°2024-008 Approbation du compte administratif 2023** (7-1 Décisions budgétaires)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

- \*APPROUVE le compte administratif de la commune pour l'exercice 2023 du budget principal.

Pour : 14          Contre : 0          Abstention : 0

### **Délibération n°2024-009 Affectation du résultat 2023** (7-1 Décisions budgétaires)

Pour : 15          Contre : 0          Abstention : 0

### **2024-010 Convention tripartite entre le Collège Louis Juvet, la Commune et le Département pour les charges communes du bâtiment scolaire et restauration** (9-1 Autres domaines de compétences des communes)

Après présentation de la convention concernant la répartition des charges communes des bâtiments scolaires et de la restauration, et après délibération, le Conseil Municipal :

- \*APPROUVE la convention telle que présentée et modifiée.
- \*PRÉCISE que les analyses et prélèvements de surface seront acquittés par la commune et le collège remboursera à la mairie 50% de la dépense sur présentation des factures.
- \*AUTORISE le Maire à signer cette convention ainsi précisée.

Pour : 15          Contre : 0          Abstention : 0

**Délibération n°2024-011 Convention entre Météo-France et la commune**

(9-1 Autres domaines de compétences)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

\*APPROUVE la convention avec Météo-France telle que présentée.

\*AUTORISE le Maire à signer la convention.

Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0

**Délibération n°2024-012 Application du régime forestier à des parcelles communales**

(8-8 Environnement)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

\* AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des actes administratifs permettant l'aboutissement de ce dossier foncier d'application du Régime Forestier, dossier instruit par l'Office Nationale des Forêts.

\* PRÉCISE que la surface cadastrale de la Forêt Communale qui était de 9,5602 hectares sera ainsi portée à 10,8317 hectares après la prise de cet arrêté.

Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0

**Délibération n°2024-013 Mise en place de tarifs pour la location de matériels (barnum, tables, chaises)**

(7-10 Divers)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

\*APPROUVE la modification des tarifs 2024 telle que présentée.

\*PRÉCISE que ce matériel n'est pas livré mais doit être récupéré et retourné aux services techniques.

\*AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0

**Délibération n°2024-014 Attribution du marché de travaux d'accord-cadre pour la mise en œuvre et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection**

(1-1 Marchés publics)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

\*ATTRIBUE le marché de travaux d'accord-cadre pour la mise en œuvre et maintenance d'un dispositif de vidéoprotection à l'entreprise SPIE.

\*AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à ce marché.

Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0

**Délibération n°2024-015 Demande de subvention reçue pour la réfection de la toiture du temple**

(7-5 Subventions)

Le Conseil Municipal ouï l'exposé, et après en avoir délibéré :

\* APPROUVE l'attribution d'une subvention au Conseil Presbytéral pour les travaux de réfection d'une partie de la toiture du temple d'un montant de 15 000 euros.

\* AUTORISE le Maire à procéder au mandatement de cette subvention.

Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0

**Questions diverses**

Prochaine séance du Conseil Municipal le 4 avril 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

À Saint-Agrève le 6 mars 2024

Le Maire

Michel Villemagne

